



MISSION INTERNATIONALE

Rapport d'activité 2022

Durant 2022, l'approche des sujets internationaux en disciplines de vol est restée dans la constance des années précédentes et en articulation avec les autres missions / commissions fédérales (Espace aérien, CTS) quand cela est nécessaire. Un financement spécifique MJS / ANS / CNOSF est accordé.

Parmi les travaux suivis, il y a les sujets « **compétition** » (parapente et delta), assurés auprès de la CIVL (**commission internationale du vol libre**). Notre représentant est Marc Nossin (président de la commission Compétition parapente), épaulé par Julien Garcia, de la DTNe, avec l'appui, quand nécessaire, des bénévoles et conseillers techniques impliqués sur les différents sujets.

L'assemblée générale de la CIVL s'est tenue à Belgrade où Marc et moi-même étions présents (suivi en visioconférence possible). Une préparation préalable avait été réalisée avec l'équipe concernée.

Par ailleurs, La FFVL est impliquée dans l'EHPU (**union européenne du vol libre**, en français), dont l'AG s'était tenue en automne 2021 en Suisse. À cette occasion, j'ai été investi comme trésorier et participant de droit au comité de gestion de cette instance (avec des réunions régulières). Il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2022, la suivante devant avoir lieu début 2023 sous la présidence prolongée du Royaume-Uni (BHPA).

Parmi les principaux travaux de l'EHPU suivis il y a le sous-groupe ESTC suivant les aspects « **technique et formation** » où nous gardons une vigilance d'une part sur le mode de remontée des informations liées à l'accidentalité, et d'autre part sur des tentatives de développer et promouvoir un système européen de reconnaissance des niveaux d'aptitude des pilotes (type carte IPPI de la CIVL).

Le DHV développe une nouvelle base de données sur l'accidentalité. Le projet a environ un an de retard, mais doit prochainement être déployé, avec des solutions « automatiques » de transfert et de traduction des comptes rendus d'accident (point d'attention historiquement crucial par rapport au *reporting* FFVL). Une réunion ESTC a été organisée (et financée) par la FFVL à Nice en juin 2022 (en physique et aussi par visioconférence), et a permis d'avancer sur les différents sujets en cours.

L'EHPU est fortement impliquée dans le suivi des sujets « **Espaces aériens** » pour défendre les espaces pour nos pratiques, en relation forte avec Europe Air Sport (EAS) qui fait le lien avec l'EASA – cela complète ce qui est suivi au niveau national, et avec le CNFAS.

Par ailleurs, le suivi de **l'évolution des normes en parapente**, est financé par l'EHPU, avec des travaux autour de la norme au sein du WG 6, géré par l'AFNOR, et l'investissement bénévole en temps et expertise de plusieurs professionnels / techniciens français.

Des questionnements et réponses sur les statuts de protections naturelles, la couverture assurantielle... ont été partagés au niveau de l'EHPU.

Merci aux personnes impliquées.

Thomas Sénac